

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

Réaliser et monter des vidéos pour développer sa communication digitale



Public cible

Cette certification s'adresse aux dirigeant·e·s d'entreprise, ainsi qu'aux collaborateurs et collaboratrices en charge de la communication ou du marketing de leur structure. Elle les amène à développer les compétences nécessaires pour :

- définir le cadre d'un projet de création de contenu vidéo
- réaliser des prises de vues et de sons à l'aide d'un appareil photo numérique, d'un smartphone ou d'un drone
- réaliser le montage d'une vidéo à l'aide d'outils logiciels ou d'applications dédiées
- exporter et diffuser la vidéo sur des supports digitaux adéquats

L'objectif est de permettre aux ressources humaines des entreprises de préparer, concevoir et diffuser une vidéo sur un support digital.

Pré-requis

Cette certification s'adresse à des professionnels disposant d'une maîtrise courante des outils numériques (navigation web, bureautique, utilisation d'un smartphone, téléchargement d'application, prise de vues...). La motivation du candidat et la cohérence de son projet professionnel sont évaluées lors d'un entretien de positionnement. Un dossier de candidature est ensuite complété par l'apprenant, puis transmis à La WAB pour validation.

Evaluation

EVALUATION :

Lors de l'évaluation, le candidat présente la réalisation d'une vidéo adaptée aux besoins d'une entreprise. Le candidat s'appuie sur un support visuel pour présenter :

- la définition du cadre du projet : objectifs, synopsis, plans et découpage technique, budget, planning...
- la vidéo montée et diffusée sur un support digital adéquat

Toutes les compétences du présent référentiel doivent être acquises pour obtenir la certification.

CONDITIONS DE RÉALISATION :

Entre la préparation de la certification et l'évaluation, le candidat dispose de maximum 4 semaines pour préparer sa soutenance. Ce temps de préparation préalable doit permettre au candidat de s'assurer d'avoir rempli tous les critères d'évaluation nécessaires à l'obtention de la certification.

La soutenance peut avoir lieu en présentiel ou en distanciel synchrone, selon les modalités prévues par l'organisme de formation. Le jour de l'évaluation, le candidat dispose d'un ordinateur équipé d'une caméra, d'une connexion internet et, en présentiel, d'un vidéo-projecteur. Il s'appuie sur un support visuel pour présenter le travail de conception préparatoire et la vidéo produite. La durée de sa soutenance est de 30 minutes maximum. À la suite de cette présentation, des questions complémentaires sont posées au candidat pendant 10 minutes maximum.

AMÉNAGEMENT DES ÉPREUVES D'ÉVALUATION :

Un référent handicap est désigné par l'organisme préparateur et consultable à tout moment par les candidats. Ce référent, en lien avec le référent handicap de La WAB, doit déterminer les aménagements d'épreuve adaptés à chaque situation de handicap, en lien avec des expertises externes si nécessaire. L'analyse est personnalisée et non limitative : le référent peut agir sur l'attribution de temps supplémentaire d'épreuve ou de préparation, sur l'agencement des modalités d'évaluation et sur la personnalisation des conditions matérielles d'examen.

**RÉFÉRENTIEL
DE COMPÉTENCES**

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

COMPÉTENCES	MODALITÉ D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C1. Définir les objectifs de communication de la vidéo en tenant compte des moyens d'une entreprise et en s'appuyant sur le besoin de communication exprimé, pour cadrer et orienter le projet de création de vidéo.</p>	<p>Le candidat réalise une présentation orale du cadre de la réalisation de la vidéo comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● les objectifs stratégiques de la vidéo ● les cibles marketing visées ● les moyens humains, financiers et matériels mobilisables ● une liste des principales caractéristiques de la vidéo 	<p>Cr1.1. Les objectifs de communication digitale retenus sont réalistes au regard des moyens humains et financiers de l'entreprise, tout en répondant aux besoins exprimés.</p> <p>Cr1.2. Au moins une cible marketing est correctement identifiée et présentée selon la méthode des personas.</p> <p>Cr1.3. Les principales caractéristiques annoncées recensent le ton général, le type d'image et de son, et sont en cohérence avec les besoins exprimés par l'entreprise.</p>
<p>C2. Préparer la conception de la vidéo, en rédigeant un synopsis, en réalisant un découpage technique des scènes à tourner, en rassemblant des contenus multimédias et en tenant compte des éventuelles situations de handicap du public cible, afin de préparer les étapes de tournage tout en restant fidèle aux objectifs de l'entreprise.</p>	<p>Le candidat réalise une présentation orale des éléments de conception préalable comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le synopsis rédigé (résumé du scénario) ● un découpage technique ● la présentation des éléments multimédias de l'entreprise concernée qui seront nécessaires au montage (logos, photos, musique, sons...). 	<p>Cr2.1. Le synopsis rédigé est synthétique et présente en quelques lignes l'idée générale du projet vidéo.</p> <p>Cr2.2. Le découpage technique est présenté sous forme de tableau. Il reprend pour chaque scène : l'action, le lieu, la valeur du plan, le mouvement de la caméra. Il prend en compte les besoins spécifiques des cibles en situation de handicap.</p> <p>Cr2.3. Le synopsis et le découpage technique sont en cohérence avec les objectifs et les moyens de l'entreprise.</p> <p>Cr2.4. Le candidat répertorie les éléments et les sources liés à l'entreprise qui seront utilisés pour le projet vidéo : logo, charte graphique, photos, musiques, sons.</p> <p>Cr2.5. Le candidat s'assure que l'ensemble des éléments respectent la réglementation applicable en matière de propriété intellectuelle.</p> <p>Cr2.6. Certains choix de conception réalisés permettent de limiter l'impact environnemental du projet vidéo (durée optimisée, limitation des déplacements, tournage en lumière naturelle...).</p>

C3. Réaliser des prises d'image et de son en utilisant un appareil photo, un smartphone ou un drône et en prévoyant les contenus vidéos secondaires à produire, afin de rassembler suffisamment de matière pour le montage de la vidéo.

C4. Monter la vidéo à partir des prises de vues et de sons effectuées en utilisant un logiciel ou une application de montage adaptée, en choisissant les meilleurs plans disponibles et en ajoutant les contenus multimédias prévus, afin de réaliser un montage vidéo qui répond aux objectifs fixés par l'entreprise.

La modalité d'évaluation des compétences 3,4 et 5 est identique.

Lors de la soutenance orale, le jury visionnera la vidéo réalisée, montée et diffusée par le candidat.

Dans ce cadre, le candidat devra :

- commenter techniquement une sélection d'au moins deux prises d'image et de son (rushs) utilisées pour le montage
- démontrer l'utilisation d'un logiciel ou d'une application de montage de son choix
- justifier que le format de diffusion digital est adapté aux objectifs de l'entreprise et aux cibles définies
- justifier de ses choix esthétiques

Cr3.1. Le candidat utilise correctement les techniques de captation d'image sur les prises d'image sélectionnées.

Cr3.2. Le candidat utilise correctement les techniques de captation de son sur les prises sélectionnées.

Cr3.3. Le candidat tient compte des contraintes techniques liées à l'éclairage compte tenu des conditions rencontrées lors du tournage.

Cr3.4. Le candidat tient compte des contraintes techniques imposées par les différents équipements utilisés dans le travail de prise de vue et de prise de son.

Cr3.5. Les rushs sélectionnés sont exploitables avec une qualité homogène au niveau de l'image.

Cr3.6. Les rushs sélectionnés sont exploitables avec un niveau de son stable et suffisant.

Cr3.7. Les prises effectuées sont en nombre suffisant pour assurer un montage optimal.

Cr4.1. Le candidat choisit un logiciel ou une application de montage (Adobe Premiere Pro, Final Cut, Da Vinci Resolve, Capcut, Canva etc.) et justifie son choix en tenant compte des besoins, moyens et objectifs de l'entreprise concernée.

Cr4.2. Le candidat maîtrise l'utilisation des fonctionnalités courantes de l'outil et celles assistées par l'intelligence artificielle.

Cr4.3. Les plans sélectionnés sont correctement importés dans le logiciel ou l'application de montage choisie.

Cr4.4. Le candidat a réalisé correctement le dérushage de l'ensemble de ses prises de vue en sélectionnant les productions les plus pertinentes.

Cr4.5. Des contenus multimédias (musiques et bruitages, photos, logos, textes, autres contenus vidéo) sont correctement importés dans le logiciel ou l'application de montage.

Cr4.6. Le candidat justifie qu'au moins un type de transition a été utilisé lors de la phase de post production (fondu, zoom, balayage, miroir, slide, effacement, flou, séparation, etc.).

Cr4.7. Le candidat justifie qu'au moins un type d'effet audio ou vidéo a été utilisé lors de la phase de post production (trajectoire, opacité, volume, etc.).

Cr4.8. Le montage de la vidéo est effectué à partir des éléments importés et correspond au découpage technique.

		<p>Cr4.9. Le montage de la vidéo correspond aux objectifs de l'entreprise et à la cible marketing définie.</p> <p>Cr4.10. L'identité graphique de l'entreprise est correctement appliquée sur les éléments de la vidéo le permettant (couleurs, logos, typographies).</p>
<p>C5. Exporter la vidéo de l'entreprise vers des supports de diffusion digitaux en prenant en compte leurs contraintes techniques, leurs publics et et en améliorant son accessibilité (pour les publics en situation de handicap notamment) afin de produire des exports conformes techniquement et adaptés aux médias digitaux choisis.</p>		<p>Cr5.1. Le candidat choisit au moins un support de diffusion digital. Le support est en cohérence avec sa cible et les objectifs stratégiques fixés.</p> <p>Cr5.2. La vidéo produite correspond aux codes sociaux de la plateforme sur laquelle elle est diffusée.</p> <p>Cr5.3. Les contraintes techniques des différents moyens de diffusion choisis par le candidat sont respectées au moment de l'exportation de la vidéo (format de fichier, format de l'image, poids du fichier, etc.).</p> <p>Cr5.4. Le candidat applique des critères d'accessibilité (sous-titres, transcriptions,...).</p> <p>Cr5.5. Le format et la qualité d'exportation choisis permettent une diffusion économe en ressources, sans dégrader la qualité perçue de la vidéo.</p>